

Charte d'engagement



Plateforme des métiers de l'autonomie
des personnes âgées et handicapées

UNISAP 95 est un outil dédié à la mise en place d'une collaboration entre acteurs pour mettre en place un plan d'actions commun et partager à l'échelle du département du Val d'Oise en direction de la filière médico-sociale.

Adhérer à UNISAP 95, c'est s'engager dans un processus d'amélioration continu, c'est pouvoir compter sur les appuis et le réseau permettant aux acteurs d'adapter leurs pratiques en fonction des évolutions.

Ces engagements réciproques sont formalisés dans cette charte, qui présente également les valeurs et les principes éthiques, nécessaires au bon fonctionnement d'UNISAP 95. Tout adhérent souscrit donc tacitement à ces éléments.

Créer une synergie entre les acteurs, assurer les conditions favorables à une mise en réseau, désenclaver les structures isolées, nous croyons fermement qu'ensemble on est plus fort !

UNISAP 95 est aussi un espace de parole et de réflexion, et une plateforme de soutien à tous types d'action de promotion de la filière.

Ensemble, nous pouvons agir sur l'attractivité du secteur et l'image des métiers, améliorer notre professionnalisme et la qualité de nos prestations, développer le secteur sur le plan économique.

Ces résultats ne pourront émerger que par le travail tant individuel (de chacune des structures) que collectif (des structures ensemble) et des engagements mutuels.



UNISAP 95 s'engage

1 - A offrir accompagnement & conseil à ses membres :

- Grâce à une écoute active de leurs préoccupations, besoins, problématiques et suggestions.
- En garantissant une réponse claire dans un délai raisonnable.
- En mettant en place des outils pratiques.

2 - A œuvrer à la communication du secteur SAP et du médico-social :

- En donnant de la visibilité à ses membres.
- En travaillant à la promotion du secteur.
- En créant l'attractivité de la filière.
- En sensibilisant les acteurs.

3 - A animer le réseau des membres UNISAP :

- En valorisant les nouvelles initiatives.
- En mettant en relation les membres entre eux.
- En assurant l'organisation et la structuration des informations utiles au réseau.

4 - A travailler en toute impartialité en dehors de toute motivation politique et en assurant une stricte égalité de traitement et d'information entre les membres.

Les membres UNISAP 95 s'engagent

1 - A penser collectif :

- En devenant de véritables ambassadeurs d'UNISAP 95 et en favorisant son développement.
- En faisant preuve de solidarité et d'entraide les uns envers les autres, avec bienveillance, dans le respect de la confidentialité, et dans une attitude confraternelle.

2 - A partager :

- En échangeant les informations professionnelles pour une pratique éclairée.
- En étant attentifs à répondre aux demandes d'informations d'UNISAP 95.
- En favorisant toutes les initiatives de mutualisation.

3 - A s'impliquer :

- En se montrant disponibles et actifs : engagement dans les activités et engagement dans la durée.
- En créant des synergies visant à se connaître pour mieux se reconnaître.



Tous ensemble nous nous engageons dans l'amélioration continue des pratiques professionnelles du secteur

- En respectant les valeurs, les règles et les obligations liées aux bonnes pratiques professionnelles, notamment les recommandations de l'ANESM.
- En s'impliquant dans la prévention des risques professionnels des collaborateurs du secteur.
- En travaillant au quotidien à la promotion de la mixité, à l'égalité des chances et à la lutte contre toute forme de discrimination.

NOS VALEURS COMMUNES



Plateforme des métiers de l'autonomie des personnes âgées et handicapées

PROGRÈS : Aller vers l'avant, s'accroître, devenir meilleur.

Le progrès nous anime et guide l'ensemble de nos actions : pour le secteur, pour nous-mêmes, pour nos collaborateurs, pour nos ayants-droits. In fine, il doit bénéficier à tous.

RESPECT : Valeur humaine (respecter autrui) mais également comportementale (respect de la loi).

Le respect nous incite à porter de la considération à autrui, à nos collaborateurs, à nos ayants-droits, à nos partenaires, mais nous invite également à nous conformer aux règles : respecter nos engagements, le droit, les réglementations et les principes qui nous unissent.

EFFICACITÉ : Produire un maximum d'effets avec un minimum d'efforts.

Notre secteur est par essence "sobre", car extrêmement contraint. Malgré l'économie de moyens, nous nous engageons à des résultats de qualité. Cette efficacité s'applique aussi bien aux services que nous rendons à nos bénéficiaires, qu'aux projets que nous menons pour nous-même !

SOLIDARITÉ : Peut-être liée à une communauté d'intérêt, mais également à un sentiment moral.

Notre secteur est un acteur incontournable de la solidarité envers les publics fragiles. Par notre appartenance à UNISAP 95, nous sommes unis dans une communauté qui se soutient et avance dans la même direction.